

Bonjour,

Nous remettons ci-dessous les réponses à votre questionnaire :

- 1° - quel est le montant des charges impayées afférentes aux lots ci-dessus ? **11 000,45 €**
- 2° - des travaux ont-ils été votés par l'assemblée et non exécutés ; lesquels et pour quel montant ? **pas de travaux mais des appels de fonds concernant la procédure Colette**
- 3° - quel est le montant du fonds de roulement actuellement détenu par vous en ce qui concerne ces lots ? **150 €**
- 4° - quel est le montant des charges annuelles résultant du budget provisionnel pour les lots considérés ? **1 200 €**
- 5° - La copie des trois derniers procès-verbaux des assemblées générale ci-joints dans ce mail

Nous vous souhaitons bonne réception,

Bien cordialement,

Marie-Annick VERCIN
Assistante de
copropriété



01 44 76 02 41 - LD : 01 44 76 09 32

23 rue Louis le Grand 75002 Paris | www.canopee-gestion.fr | [Votre espace client ici](#)